

Fiche descriptive – Collège au cinéma 2026/2027

Les enseignants et leurs élèves sont tenus d'assister à 4 séances en salle de cinéma, qui constituent un parcours sur l'année. L'objectif est d'éveiller la curiosité des élèves et d'aiguiser leur regard sur un monde toujours changeant en leur donnant l'opportunité de découvrir, en salle de cinéma, des films que beaucoup n'iraient pas voir spontanément.

Thématique : Faire famille(s)

Les quatre longs métrages au programme questionnent la famille sous plusieurs angles, des places manquantes à la famille d'élection, de la cellule familiale aux bandes d'amis. Confrontés à l'absence, la séparation, mais aussi à l'altérité, comment inventer ou réinventer des manières d'être ensemble ?

Face à des réalités parfois brutales, certains personnages trouvent dans le groupe un espace de réconfort et de résistance, tandis que d'autres cherchent à s'échapper, au sens propre comme figuré, en empruntant la route ou les chemins de la création. La pluralité des formes cinématographiques, des contextes géopolitiques et des époques offrira aux élèves et aux enseignants l'opportunité de découvrir un film emblématique de la Nouvelle Vague, un road movie états-unien, un documentaire ukrainien et un film social britannique, de faire corps avec des personnages attachants qui, parfois, se filment ou s'écrivent pour faire exister et donner à voir leur(s) famille(s).

Formation des enseignants et suivi

La participation au dispositif implique pour l'établissement de respecter les engagements définis dans la **convention signée entre le collège et l'association Cinémas 93** et notamment de permettre aux enseignants concernés de suivre dans son intégralité la formation *Collège au cinéma* inscrite au Plan Académique de Formation (PAF) proposée sur le temps scolaire. Ce stage permet d'assister aux pré-projections des films, d'acquérir des connaissances sur ces œuvres et des compétences plus générales dans le domaine de l'éducation aux images. Il a lieu les vendredi 9, mardi 13 et jeudi 15 octobre 2026, respectivement aux cinémas Le Trianon à Romainville, au Ciné Malraux à Bondy et au cinéma Jacques Tati à Tremblay-en-France. Le principal s'engage également à faciliter la participation des enseignants (ou documentalistes) coordinateurs à la réunion de bilan (fin mai 2027).

Accompagnement pédagogique

Les documents distribués et les nombreuses pistes publiées sur le site de Cinémas 93 permettent aux enseignants de préparer et prolonger les séances. Les enseignants ont à renseigner en ligne un carnet de bord qui questionne la réception des films et le dispositif. C'est également un guide pour la construction, la conduite et l'évaluation du projet cinéma. Une réunion de bilan du dispositif est organisée en fin d'année scolaire pour mettre en partage les pratiques. Les élèves peuvent bénéficier d'interventions optionnelles de renforcement du dispositif en salle ou en classe (ateliers d'analyse ou de pratique, rencontres de professionnels du cinéma, sorties en festival). Ces interventions, qui contribuent à approfondir le travail mené par les professeurs, sont prises en charge par les établissements sur leur budget propre ou via la part collective du pass sur la plateforme ADAGE (dans la limite des places disponibles).

Inscriptions

Le nombre de classes pouvant s'inscrire est conditionné par la taille des effectifs de l'établissement (une classe possible par tranche de 200 élèves) avec la possibilité d'une classe supplémentaire pour les établissements en REP +.

Pour procéder à l'inscription d'une ou de plusieurs classes, il convient, jusqu'au 14 septembre 2026, de :

- 1) Faire remplir le formulaire d'inscription en ligne par le coordinateur (un formulaire par classe) sur www.cinemas93.org ;
- 2) Faire inscrire par le principal (sur GAIA) les enseignants à la formation dans le cadre du Plan Académique de Formation ; l'inscription à ce stage de tous les enseignants est obligatoire pour participer au dispositif ; ces inscriptions sont collectives et s'effectuent **uniquement sur GAIA par le chef d'établissement** ;
- 3) Retourner la convention de partenariat signée par le principal à Cinémas 93 (anoukbrossollet@cinemas93.org / 87 bis rue de Paris, 93100 Montreuil).

Coordination départementale :

- Coordination cinéma : Cinémas 93 – Anouk Brossollet, coordinatrice de *Collège au cinéma* en Seine-Saint-Denis : anoukbrossollet@cinemas93.org / 06 95 09 25 59
- Coordination Education nationale : Isabelle Bourdon, Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) du Rectorat de Créteil : ce.daac@ac-creteil.fr / 01 57 02 66 67
- DSDEN - Mission Éducation artistique et culturelle : Bruno Blanche / bruno.blanche@ac-creteil.fr / 01 43 93 74 10